

**MONOGRAPHIE ETHNOBOTANIQUE
DE LA CABANA DU FEUILLARDIER LIMOUSIN**

de FOUCAULT B.

Département de Botanique
Faculté des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques
BP 83 - 59006 Lille Cédex

RESUME

L'auteur analyse la cabana, cabane forestière faite en châtaignier, utilisée par les feuellardiers du Limousin, sur la base de l'ethnobotanique formelle.

MOTS CLES: cabane forestière, châtaignier, ethnobotanique formelle, feuellardier

**ETHNOBOTANICAL MONOGRAPHY
OF THE FEUILLARDIERS' CABANA IN LIMOUSIN (France)**

SUMMARY

Using ethnobotany formulae, the author analyses the cabana, a forest hut made with chesnut tree, used by the feuellardiers of Limousin.

KEY WORDS: chestnut tree, ethnobotany formulae, feuellardier, forest hut.

INTRODUCTION

Suite à un article de base sur les fondements de l'ethnobotanique (en abrégé, e.botanique), j'ai tenté de les appliquer au mieux à la monographie complète d'un fait e.botanique original, le carcahoux de la forêt d'Eu, Haute Normandie (de FOUCAULT et LEGRAND, 1994), cabane végétale servant d'abri aux bûcherons de la forêt. En conclusion, j'y évoquais l'espoir d'étendre cette monographie à d'autres types d'abris végétaux de France. Mais leur quasi disparition rend difficiles de telles études;

elles arrivent trop tard pour beaucoup d'entre eux. Pourtant, il existe au moins une région de France où de tels abris peuvent être encore observés et dès lors étudiés; il s'agit de la partie méridionale du Limousin qui recèle çà et là quelques abris de feuillardiers. L'objet de cet article est donc la monographie e.botanique de cet abri forestier de châtaignier, ou cabana, en parallèle avec celle du carcahoux normand. On le comparera par ailleurs à une structure voisine, la loge du cerclier charentais.

A vrai dire, cette étude n'est pas totalement originale, ces cabanes ayant déjà fait l'objet d'observations ethnologiques, par exemple de la part de GUYOT (1977), lesquelles couvrent aussi des aspects sociaux et économiques du sujet. Mon propos sera plutôt de reprendre l'aspect e.botanique de ce premier essai, d'y ajouter mes propres observations, réalisées dans les environs de Dournazac (Haute-Vienne), et de structurer tout cela en une monographie.

1 - RAPPEL DES FONDEMENTS

En prélude, il est nécessaire de rappeler parmi les fondements posés à la base de l'e.botanique, ceux qui sont utiles à la monographie (de FOUCAULT, 1987, 1990a). L'e.botanique est donc une science qui étudie les rapports entre les hommes et les plantes et, comme toute science, qui tente d'y mettre en évidence des phénomènes qu'on appellera ici faits ethnobotaniques élémentaires, décrits le plus complètement possible par la formule $(aP = P', F', A, T)$

- P désigne la plante incriminée dans le fait;
- P' désigne le produit réalisé par l'homme à partir de P;
- a représente la relation entre l'homme et la plante, plus précisément l'ensemble des transformations qui permet à l'homme de réaliser P' à partir de P;
- F' est la fonction dont l'homme dote P' pour lui-même;
- A représente l'extension spatiale, géographique, l'aire, du fait;
- T représente l'extension temporelle, historique du fait.

Une monographie complète revient donc à préciser, aussi loin que possible, ces diverses composantes. Parmi celles-ci, la plus arbitraire reste l'ensemble des relations-transformations a, souvent complexes, mais décomposables en produits de transformations élémentaires représentées elles-mêmes par des symboles; les transformations élémentaires utiles à la présente monographie sont :

- e : emprunt d'une partie de la plante,
- v : tressage,
- t : travail du bois au moyen d'outils.

2 - LA COMPOSANTE STRUCTURELLE

La composante structurelle du fait e.botanique est la partie proprement matérielle de la formule, soit $aP = P'$: quelles sont les plantes utilisées (P), comment le sont-elles (a), pour en faire quoi (P') ? On va donc détailler la construction en mettant en évidence les diverses parties de la cabane; chaque partie possède une fonction précise dans la construction, qu'on qualifiera de partielle, par rapport à la fonction

globale de l'abri final qui sera précisée plus loin; une fonction est désignée par un verbe à l'infinitif qui suit P'. De la formule initiale, on ne retient donc, dans un premier temps, que la partie (aP = P',F').

Le feuillardier exploite un taillis de châtaignier, son abri sera donc placé au milieu de la coupe à exploiter. Pour le construire, il repère des souches de châtaignier munies de jeunes pousses. En courbant celles-ci et en les entrecroisant, il structure deux-trois arceaux (les termes locaux de ces structures sont rassemblés dans un glossaire en fin d'article), qui serviront à supporter des barres horizontales :

(vP = arceaux, porter les barres)

Comme dans toute la suite, P désigne ici le châtaignier (*Castanea sativa*).

Ces barres sont au nombre de quatre, deux au sommet des arceaux constituent le faîtage, deux sur le côté constituent le solivage; toutes supporteront les branches suivantes :

(eP = solivage, porter les branches)

Les barres sont traditionnellement fixées aux arceaux au moyen de liens végétaux (figure n°1) :

(veP = lien, fixer les barres aux arceaux)

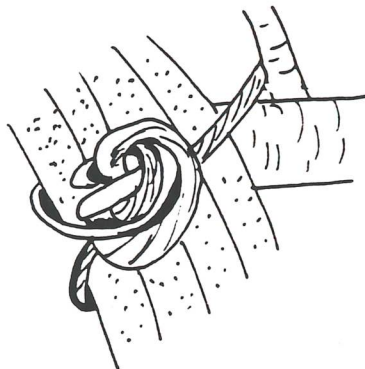


Figure n°1 :
liens végétaux pour fixer les arceaux

Bien que GUYOT n'en parle pas, des observations personnelles montrent que parfois la stabilité des solivage et faîtage est affirmée par des fourches posant en terre (figure n°2) :

(eP = fourches, soutenir le solivage)

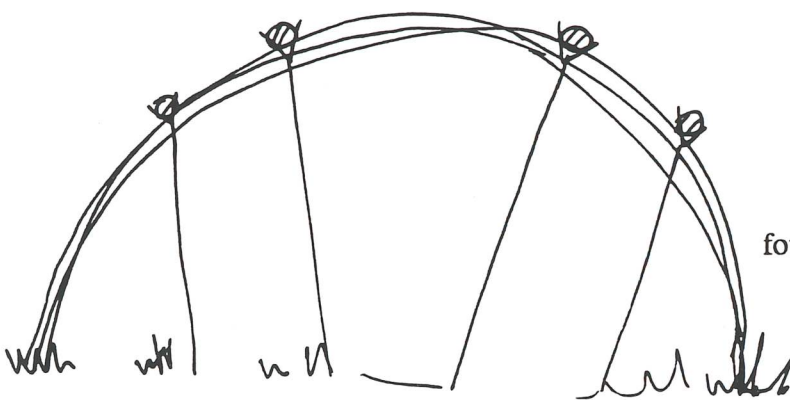


Figure n°2 :
fourches stabilisant solivage et faîtage

Sur les faîtage et solivage, seront ensuite posées les branches de tête pourvues d'un crochet naturel (figure n°3), disposées tous les dix centimètres sur cette armature; elles feront office de chevrons :

(eP = branches, soutenir la couverture)

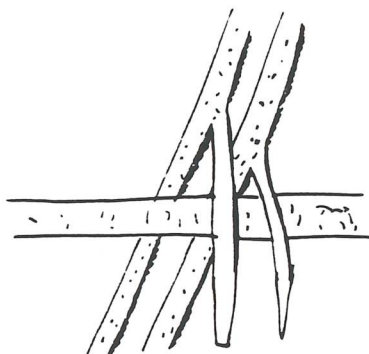


Figure n°3 :
branches fixées sur le solivage et le faîtage

La couverture de la cabane n'est pas réalisée dès le début, mais seulement progressivement, en une quinzaine de jours, à partir des résidus laissés par le travail du feuillardier, autrement dit des copeaux accumulés en tas près de l'abri. Ils sont peu à peu posés sur les branches au moyen d'une fourche de bois, sur une épaisseur d'une quinzaine de centimètres :

(teP = fourche, poser les copeaux sur les branches)

(e² P = copeaux, couvrir la cabane - un premier emprunt au châtaignier donne le feuillard, un second correspondant au travail de celui-ci donne le copeau, d'où e²)

La cabane est normalement ouverte à ses deux extrémités, pour l'accès et la lumière.

3 - LA FONCTION GLOBALE DE LA CABANE

Si les diverses parties de cette cabane ont leur propre fonction partielle, l'ensemble possède une fonction qui ne se réduit pas à la réunion des fonctions partielles; il y a émergence d'une fonction globale.

Celle-ci est en fait très simple : c'est l'abri du feuillardier pour les jours de mauvais temps, ce dernier préférant travailler le plus possible au dehors, dans l'aire ouverte; en outre, il protège ses outils et permet d'entreposer les produits finis; des éléments de la charpente servent d'ailleurs aussi à en tenir certains à portée de main pour faciliter le travail. Il est rare que le feuillardier y passe la nuit : il travaille le bois du lever au coucher du soleil et regagne son logis la nuit tombée; il s'agit donc d'un abri temporairement occupé. Le feuillardier est soit un agriculteur qui assure ainsi un appoint à son activité agricole pendant six-sept mois de l'année (octobre à juin), soit un salarié qui travaille alors à l'année.

4 - LE TRAVAIL DU FEUILLARDIER

La profession de feuillardier est donc le travail du bois de châtaignier. Elle est brièvement évoquée dans la monographie de BRUNETON-GOVERNATORI (1984) sur l'ethnologie de cette essence. De la Toussaint à mai, avant donc que la sève ne monte, le feuillardier taille des tuteurs, des gaulettes, des pieux pour clôture et palissade et, plus traditionnellement, des feuillards servant à cercler les futailles

(tonneaux pour vins et liqueurs, surtout des productions de Bordeaux, Bourgogne et Cognac) les plus diverses, pour réaliser des casiers à homards, des couronnes mortuaires. La production du feuillard est toutefois en fort déclin.

Le feuillard est préparé à partir de bois de pied de châtaignier fendu en deux parties, chacune d'elles étant ensuite amincie régulièrement du milieu à l'extrémité à la plane. Tous ces travaux nécessitent des aménagements et un outillage spécifiques.

5 - L'AMENAGEMENT INTERIEUR ET EXTERIEUR DE L'ABRI

Les aménagements réalisés par le feuillard sont directement liés au travail qu'il a à faire.

On y trouve d'abord les billots qu'on peut différencier, en chapui pour couper les feuillards, et machu pour épointer les échelas.

La chèvre sert de règle pour mesurer la longueur des pièces.

Le banc est un élément important de l'équipement, emprunté aux merrandiers. Ordinairement, il est formé d'une barre de bois de Chêne (*Quercus* sp.) ou Bouleau (*Betula* sp.), d'une longueur supérieure ou égale à deux mètres, formant table à une extrémité (figure n°4 : 1). Deux pieds (2) la maintiennent à environ un mètre au-dessus du sol. Sur la table terminale, on va trouver réunis :

- la fendeuse en Houx (*Ilex aquifolium*, 3), à section triangulaire, pour fendre le feuillard en deux, la fente étant amorcée à la serpe et poursuivie à la main grâce à cette technique;
- le crochet en bois dur (4) et le coin (5), pour bloquer la pièce sous le crochet.
- la fourchette pour fixer les pièces à travailler à la plane (6).

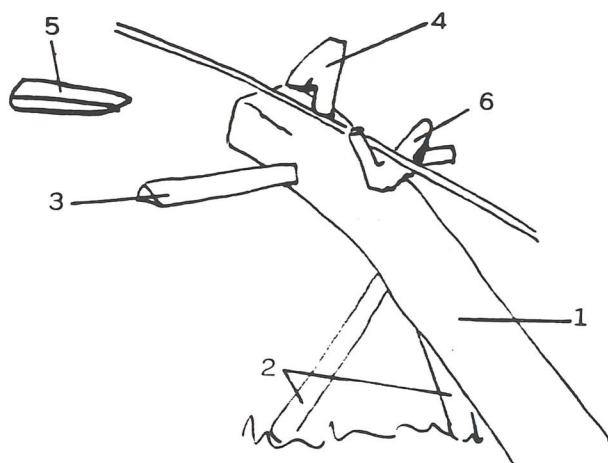


Figure n°4 :
le banc du feuillardier

Le garde-côté est un assemblage de quelques lamelles de bois fixées sur un tablier de cuir que le feuillardier porte devant lui pour se protéger de la lame de la plane.

Le moule sert à lier les pièces en fagots serrés au moyen de fil de fer; l'ambine, formé de deux branches pourvues chacune d'un crochet, reliées par une chaîne, facilite ce serrage.

6 - LA DIMENSION SPATIALE

Sous ce terme, il s'agit de préciser l'extension spatiale de la cabana, la composante « A » de la formule initiale du premier paragraphe. Il est difficile de répondre précisément à cette question.

Actuellement, la grande région feuillardière est la partie Sud du département de la Haute-Vienne, mais, jadis, la profession devait s'étendre sur le Périgord (Sarladais notamment), le Nontronnais, la Charente Limousine et peut-être même l'Auvergne (POL de CORBIER, in GUYOT o.c.). Mais la cabana y était-elle présente sous cette forme ?

7 - LA DIMENSION TEMPORELLE

Dans ce paragraphe, il s'agit maintenant de préciser la composante « T » de la formule initiale.

Selon GUYOT, en Périgord (Sarladais ?), les carrassonniers taillaient les piquets pour soutenir les ceps de vigne. Vers 1830-40, le choix du matériau de base se porta progressivement vers le châtaignier pour ses qualités, ce qui obligea les carrassonniers à se déplacer vers des régions plus riches en cette essence, soit le Limousin. La production retournait en Périgord par mulet ou gabarre. A partir de 1850, la production s'est diversifiée, avec l'apparition du feuillard et, par la suite, celle de la profession de feuillardier. En même temps, une mutation des activités économiques provoqua un changement d'usage des taillis, le charbon de bois pour forge, concurrencé par le charbon de terre, étant remplacé par le bois de fente, le feuillard. D'un autre côté, la profession est attestée dès 1766 : « *les taillis de châtaignier servent à faire du feuillard pour les cercles de barriques* » (MALPEYRE du SAILLANT, in GUYOT, o.c.).

L'optimum historique de la profession s'y situa entre 1880 et 1925-30. Aujourd'hui, elle s'éteint progressivement : de 10000 durant la seconde moitié du 18ème siècle, le nombre de feuillardiers est passé à 5000 vers 1930 et seuls 16 étaient encore déclarés à la Chambre des Métiers en 1985.

Quelques paysans perpétuent la tradition, utilisant le temps mort d'hiver pour confectionner piquets et échalas. Mais, le plus souvent, les feuillards ne sont plus préparés au sein des taillis, étant ramenés aux fermes, de sorte que la cabane disparaît plus vite que la profession elle-même.

8 - ASPECTS DYNAMIQUES

La simple monographie de cette cabane peut être accompagnée de quelques données sur l'évolution, la dynamique, de ses diverses parties, autant leur composante matérielle, structurelle, que leur composante fonctionnelle. Cette distinction offre d'emblée un plan pour ordonner ces traits dynamiques (de FOUCAULT, 1990b).

8.1 - Dynamique à structure invariante

La dynamique à structure invariante est celle qui relie dans le temps deux données de même composante matérielle mais de fonctions différentes. Les cas en sont plutôt rares. Le meilleur exemple est offert par la cabane elle-même qui, on l'a vu, perd progressivement de sa fonction première, la tradition de la profession étant en fort déclin. Alors, pour conserver des traces tangibles de ce patrimoine ethnologique local original, on monte à nouveau des cabanes dans certains taillis, dont la fonction globale devient plutôt celle de témoigner d'un certain mode de vie en régression que d'abriter le feuillardier traditionnel et ses outils; un bon exemple de tel sauvetage ethnologique existe entre le château de Brie (Champagnac-la-Rivière, Haute-Vienne) et la Bénéchie (Cussac, Haute-Vienne).

8.2 - Dynamique à fonction invariante

La dynamique à fonction invariante est au contraire celle qui relie deux données matériellement différentes mais de même fonction, jouant le même rôle dans la cabane. Les exemples sont plus nombreux que précédemment. En effet, diverses parties traditionnelles de la cabane ont été progressivement remplacées par des éléments modernes :

- les liens végétaux fixant les barres longitudinales aux arceaux sont souvent remplacés actuellement par du fil de fer,

- les copeaux de couverture sont parfois remplacés par des tôles ondulées ou des feuilles de plastique,

- la cabane elle-même peut perdre sa forme traditionnelle; un type dérivé est bâti sur quatre madriers verticaux, supportant un toit à double pente couvert de copeaux ou d'une tôle; à une époque récente, avec le développement des transports, les feuillards ne sont plus réalisés dans les taillis mais au voisinage des fermes; la cabane ne peut alors s'appuyer sur des souches vives et les arceaux sont constitués de barres minces croisées et plantées en terre :

(veP = arceaux, porter les barres)

- les outils associés au travail du feuillardier peuvent être aussi soumis à une telle dynamique : la scie manuelle est remplacée par une scie circulaire à moteur pour couper piquets et échelas; le garde-côté est parfois remplacé par un morceau de pneu.

Il faut aussi évoquer à ce propos le devenir de l'abri concret, non de la cabane vue dans l'abstrait. L'abri construit pour une saison de travail dans le taillis ne lui survit guère : en fin de saison, les matériaux qui ont servi à l'élaborer sont récupérés pour allumer le feu familial durant l'hiver.

Le feuillard lui-même a été progressivement remplacé par un cerclage métallique des tonneaux.

9 - LE CERCLIER CHARENTAIS ET SA LOGE

Dans quelques communes du département voisin de la Charente, un autre petit métier du bois de châtaignier rappelle un peu celui des feuillardiers limousins. Il s'agit des cercliers qui oeuvrent pour le cognac en réalisant des cercles de barrique. Une extension et une comparaison s'imposaient. L'enquête a surtout été réalisée à « la Quintinie » (Rougnac, Charente).

A partir d'octobre, les cercliers travaillent des perches de 5 à 7 ans, ébranchées à la serpe puis ouvertes sur le banc en fendus. Ceux-ci sont ensuite bloqués sur le banc entre le crochet et le coin pour être travaillés à la plane. Ceci réalisé, ils passent dans un appareil spécial avant d'être cerclés grâce au moule. La taille du cercle est variable et se mesure en pieds (1 pied = 33 cm). Des meules de 24 cercles sont ensuite réalisées pour faciliter le transport.

Les cercliers s'abritent dans des « loges », dispersées dans les taillis ou, plus récemment, construites près de l'habitation permanente. Par leur architecture, ces loges rappellent beaucoup les cabanas des feuillardiers, mais s'en distinguent par l'absence des branches à crochet qui soutiennent la couverture de la cabana (en fait, il semble exister des constructions intermédiaires entre loge et cabana

comme le montre une observation à Dignac, Charente). En outre, à l'inverse de celle-ci, la loge se termine en coin à l'opposé du soleil levant, et non ouverte à ses extrémités comme la cabana, les barres du faîtage et du solivage redescendant vers le sol. L'aire de répartition du cerclier et de sa loge paraît limitée aux communes de Dignac, Rougnac et Combiers (Charente).

CONCLUSION

Du carcahoux haut-normand, on a donc abordé d'autres types d'abris forestiers qui fonctionnent encore plus ou moins dans notre pays, la cabana limousine et la loge charentaise. Ils sont liés à une forme de vie qui relie civilisation de la Silva (exploitation du bois, ici du châtaignier) et civilisation de l'Ager (culture et utilisation de la vigne) quand on la considère sous un angle ethnophytosociologique (de FOUCAULT, 1990c).

Mais leur survie reste tout de même précaire et passe par une prise de conscience de leur valeur patrimoniale et, de là, à des actions concrètes de sauvetage ou de reconstitution à valeur de témoignage; il faut savoir gré à des mouvements tels que l'Association du Marron et de la Châtaigne Limousins de veiller à cette survie.

On pourrait encore lancer d'autres voies pour de telles monographies; on peut penser par exemple aux merrandiers, qui réalisent des planches de barriques (le merrain) avec le bois de Chêne; leur abri temporaire est encore d'un autre type; on peut en observer entre Bellac et Limoges, au lieu-dit « Chamboret ». En sortant de notre pays, il y a sûrement à oeuvrer dans cette voie; ainsi, SEYMOUR (1987) évoque les bâcleurs de chaises dans les hêtraies anglaises, construisant des abris temporaires pour travailler et dormir durant la période printemps-été; les charbonniers font de même durant l'été.

C'est grâce à une chaîne relationnelle que j'ai pu réaliser cette monographie; pour les feuillardiers et la cabana, les maillons en sont P. et A. LABATUT (de Bergerac) qui m'ont mis en relation avec M. BOUDRIE (Châlus) et son fils Michel (Clermont-Ferrand et Châlus), l'ami ptéridologue bien connu des botanistes français, et M. DUFROY (Dournazac). Pour les cercliers et la loge, ce sont plutôt M. BOTINEAU (Dignac) et M. ROUX (Rougnac). Que tous soient remerciés sincèrement pour leur aide efficace.

BIBLIOGRAPHIE

- BRUNETON-GOVERNATORI A., 1984. - Le pain de bois; ethnohistoire de la châtaigne et du châtaignier. Eché éd., Toulouse, 533 p.
- FOUCAULT B. (de), 1987. - Essai de formalisation de l'ethnobotanique. *Journal d'Agriculture Traditionnelle et de Botanique Appliquée*, 34 : 31-45.
- FOUCAULT B. (de), 1990a. - Notes d'ethnobotanique à propos de la seizième session de la S.B.C.O. en Haute-Savoie. *Bulletin de la Société Botanique du Centre-Ouest*, N.S., 21 : 425-430.
- FOUCAULT B. (de), 1990b. - Ethnobotanique et invariance. *Informatore Botanico Italiano*, 22 (1-2) : 34-41.
- FOUCAULT B. (de), 1990c. - Introduction à une ethnophytosociologie. *Lejeunia*, N.S., 134 : 1-60.

- FOUCAULT B. (de) & LEGRAND J.P., 1994. - Monographie ethnobotanique du carcahoux de la forêt d'Eu.
Bulletin de la Société Linnéenne Nord-Picardie, 12 : 31-38.
- GUYOT F., 1977. - Les feuillardiers de St Yrieix-la-Perche de 1900 à nos jours. *Ethnologia*, (3-4) : 5-42.
- MARINIER G., 1993. - Les dix derniers feuillardiers. *Historia*, 563 : 94-97.
- SEYMOUR J., 1987. - Métiers oubliés, métiers d'autrefois. France Loisirs, Paris, 187 p.

GLOSSAIRE DE QUELQUES TERMES LOCAUX

- ambine : ambina
arceaux : los arceus
branche pourvue d'un crochet naturel (figure 3) : becher
piquet pour soutenir les ceps de vigne : carrassonne ou carrasson (MARINIER, 1993)
chèvre (règle) : cabra
copeaux : los esclapons
fendeuse : la fendadoera
feuillard : lu feulhard
fourchette : forcheta
garde-côté : garda cota
solivage : los soliveus